

Exercice 1

- 1) Déterminez si les personnes suivantes sont actives occupées, active inoccupées ou inactives, en les plaçant dans le tableau suivant :

	Active occupée	Active inoccupée	Inactive

- un agriculteur travaillant seul sur son exploitation
- un fonctionnaire
- un professeur de sciences économiques et sociales
- un chômeur recherchant un emploi
- une personne sans emploi n'en recherchant pas
- une femme au foyer s'occupant de ses enfants et de son intérieur
- un étudiant
- un stagiaire rémunéré par son entreprise
- un stagiaire non rémunéré
- une femme travaillant pour son mari dans une exploitation agricole mais n'étant pas rémunérée pour cela

Exercice 2

- 2) Recopier les formules suivantes et remplacer les pointillés par les termes suivants correspondants :

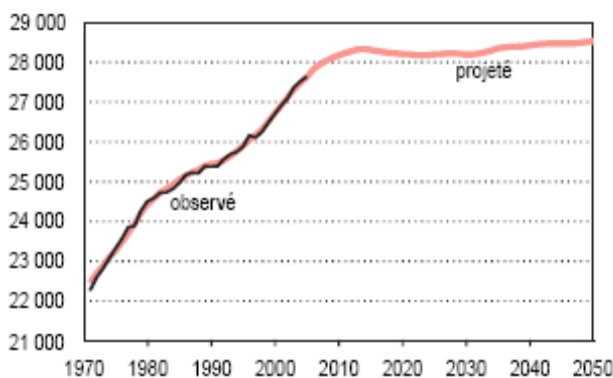
Population active occupée, population inactive, population totale, chômeurs

- population active totale – population active occupée =
- population totale - population active =
- population active + population inactive =
- population active totale – chômeurs =

Doc 7 p 67

Evolution de la population active en moyenne annuelle

en milliers



Source : projections de population active 2006-2050, Insee.

Exercice 3

Soit un pays fictif dont on connaît les caractéristiques sont :

- Nombre de retraités : 7 000 000
- Nombre d'apprentis : 1 000 000
- Nombre de personnes travaillant à temps plein : 16 000 000
- Nombre de personnes travaillant à temps partiel : 4 000 000
- Nombre d'étudiants : 5 000 000
- Nombre de stagiaires rémunérés : 500 000
- Nombre d'hommes et de femmes au foyer : 6 000 000
- Nombre de chômeurs à la recherche d'un emploi : 2 000 000

- a- Déterminez le nombre d'actifs
- b- Déterminez le nombre d'inactifs
- c- Déterminez la part des actifs dans la population totale

Exercice 4

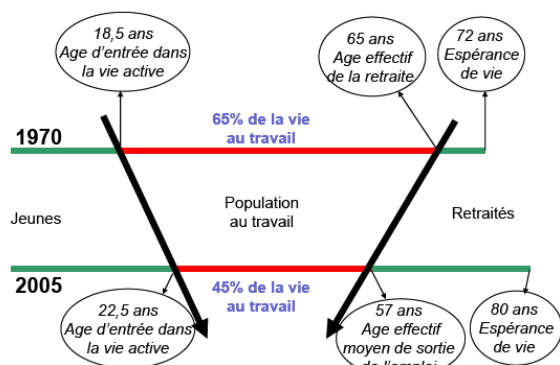
Soit un pays fictif dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Nombre d'hommes âgés de 15 à 64 ans : 18 000 000
- Nombre d'hommes âgés de 15 à 64 ans ayant un emploi à temps plein ou partiel : 13 000 000
- Nombre d'hommes âgés de 15 à 64 ans n'ayant pas d'emploi mais en recherchant un : 1 000 000
- Nombre de femmes âgées de 15 à 64 ans : 19 000 000
- Nombre de femmes âgées de 15 à 64 ans ayant un emploi à temps plein ou partiel : 11 000 000
- Nombre de femmes âgées de 15 à 64 ans n'ayant pas d'emploi mais en recherchant un : 1 000 000
- Nombre total d'hommes dans la population : 27 000 000
- Nombre total de femmes dans la population : 32 000 000
- Nombre total d'actifs : 26 000 000

A partir des formules données dans cette double page :

- a- Calculez le taux d'activité des hommes en âge de travailler
- b- Calculez le taux d'activité des femmes en âge de travailler
- c- Calculez le taux d'activité global de la population
- d- Calculez le taux d'activité total de la population en âge de travailler

Document 1 : L'évolution des âges d'entrée et de sortie de la vie active



Source : Premier rapport du conseil d'orientation des finances publiques, février 2007

- 1) Quelle est l'évolution de l'âge moyen d'entrée dans la vie active en France entre 1970 et 2005 ? Même question concernant l'évolution de l'âge moyen de sortie de l'emploi
- 2) Quelle est l'évolution entre 1970 et 2005 de la part de la vie passée au travail en France en moyenne ?
- 3) L'âge de sortie de l'emploi se correspond-il automatiquement à l'âge de sortie de la vie active ? Pourquoi ?

Document 2 : Ne pas confondre étranger et immigré

- Un immigré est une personne qui :
 - est née à l'étranger
 - n'a pas été déclarée française à la naissance
 - qui réside en France.

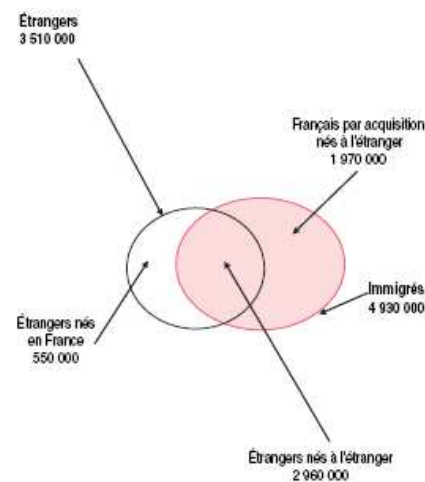
Par conséquent, une personne née à l'étranger de parents français et qui est déclarée française à la naissance ne pourra jamais être comptabilisée comme immigrée si elle vient vivre en France, car elle est née française.

- Un étranger est une personne qui ne possède pas la nationalité française et qui vit en France.

- Un français peut être français de naissance, mais il peut aussi avoir obtenu la nationalité française à la suite d'une naturalisation ; il est donc français après avoir été étranger.

Par conséquent, un immigré qui obtient la nationalité française n'est plus un étranger, mais il reste un immigré car la qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par naturalisation.

- De même, un étranger n'est pas forcément un immigré ; ainsi, un étranger né en France n'est pas considéré comme un immigré. Par contre, un étranger né à l'étranger est un immigré.



Source : Insee, enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005.

- 4) Quelle est la différence entre un immigré et un étranger ?
- 5) Quelle est la part des immigrés ayant obtenu la nationalité française dans le total des immigrés vivants en France ?
- 6) A partir du document présenté, remplissez le tableau suivant en déterminant si les personnes suivantes sont, par rapport à la France :

	des étrangers mais pas des immigrés	des immigrés mais pas des étrangers	à la fois des étrangers et des immigrés	ni des étrangers, ni des immigrés

- Mélanie, né en Angleterre de parents français et déclarée française à la naissance, et venu à l'adolescence vivre en France.
- Jörg, né en Allemagne de nationalité allemande et venu vivre en France
- Diego, né en France de parents argentins, déclaré argentin à la naissance et vivant en France
- Paolo, né en Italie de nationalité italienne, venu vivre en France et ayant obtenu après naturalisation la nationalité française
- Bruno, né en France de nationalité française, résidant en France mais passant systématiquement ses vacances à l'étranger

Exercice 5 : Les déterminants de l'évolution de la population active

Les phénomènes suivants ont-ils un impact positif sur l'évolution de la population active ?

- 1) une diminution de l'âge légal de la retraite
- 2) une augmentation de la durée moyenne des études
- 3) la mise en place d'un salaire maternel incitant les femmes à élever leurs enfants sans avoir d'activité professionnelle
- 4) une hausse des licenciements qui se traduit par une hausse du chômage
- 5) la mise en place d'un congé parental
- 6) une hausse de l'immigration
- 7) une hausse de la natalité
- 8) un changement de mœurs aboutissant à un désir d'indépendance accrue pour les femmes

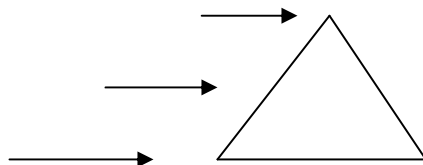
Document 3

- Pierre, 50 ans, est chercheur en pharmacologie. Il possède un doctorat équivalent à un bac + 8, travaille au sein d'une université en tant que professeur et gagne environ 2 800 euros par mois.
- Isabelle, 35 ans, est avocate. Après un bac + 5 en droit, elle travaille dans un cabinet d'avocat spécialisé dans le droit des affaires. Elle gagne environ 3 000 euros par mois.
- Etienne, 45 ans, est proviseur. Il dirige un lycée de plus de 1 000 élèves. Après un bac + 3, il a passé un concours, l'agrégation, pour devenir enseignant, puis un autre concours ensuite pour devenir personnel de direction. Il gagne environ 2 500 euros par mois.
- Nathanaël est journaliste. Après être sorti de l'école de journalisme qu'il a intégré après sa licence de lettres, il est devenu pigiste, c'est-à-dire qu'il est payé en fonction du nombre d'articles qu'il parvient à faire éditer. En moyenne, il gagne 1 300 euros par mois.
- Patrice est un journaliste de télévision connu dans la France entière. Lui aussi a fait une école de journalisme, et il gagne environ 8 000 euros par mois.
- Adeline est cadre, responsable du marketing d'une entreprise spécialisée dans l'agro-alimentaire, après avoir fait une école de commerce. Elle gagne environ 4 000 euros par mois.

Ces portraits sont différents sur plusieurs points. Et pourtant, tous ces individus ont au moins un point commun : ils sont classés dans le même groupe socioprofessionnel, celui des cadres et professions intellectuelles supérieures. $\Rightarrow$ Quels sont les points communs entre les situations et parcours de ces différentes personnes qui peuvent expliquer qu'ils sont classés dans le même groupe socioprofessionnel ? Quelles différences les séparent ?

Exercice 6

- 1) Nommez quels sont les six grands groupes d'actifs
- 2) Classez les du groupe le plus nombreux au groupe le moins nombreux
- 3) Attribuer à chaque niveau hiérarchique le terme correspondant : profession, groupe, catégorie.



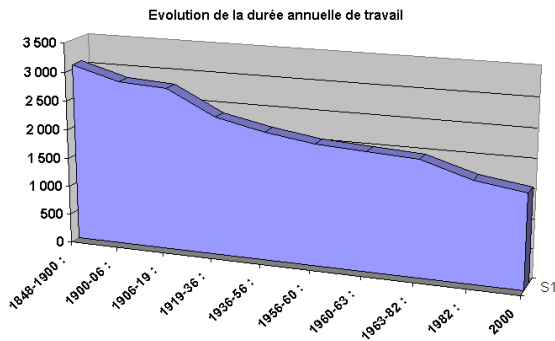
- 4) Classez les professions suivantes dans leurs groupes socioprofessionnels :
 - a) un enseignant de sciences économiques et sociales
 - b) un artisan
 - c) une secrétaire dans une maison d'édition
 - d) un agriculteur à son compte
 - e) un médecin
 - f) un taxi salarié
 - g) une caissière
 - h) un ouvrier agricole

DOCUMENT 4 : Une précarisation des emplois ?

<i>en milliers</i>	1983	1994	1998	2003
population active occupée	23 968	25 137	25 848	24 485
CDD	263	614	906	1624
- part dans la PAO	1.2 %	2.8 %	4 %	
Apprentissage	189	185	257	266
- part dans la PAO	0.85 %	0.8 %	1.13 %	
Intérimaires	113	210	413	471
- part dans la PAO	0.5 %	0.95 %	1.8 %	
Contrats aidés et stagiaires	71	71	405	503
- part dans la PAO	0.32 %	0.32 %	1.8 %	
Total des emplois précaires	636	1 080	1 981	2688
- part dans la PAO	2.9 %	4.9 %	8.7 %	12.5 %
Temps partiel	2 107	3 235	3 883	4088
- part dans la PAO	9.6 %	14.7 %	17.1 %	16.7 %
Total des emplois atypiques	2743	4 315	5 864	
- part dans la PAO	12.4 %	19.6 %	25.8 %	

- 1) Quel est le nombre de personnes en CDD en 2003 en France ?
- 2) Calculez l'évolution de chaque forme d'emplois entre 1983 et 2003
- 3) Calculez, pour 2003, les parts manquantes dans le tableau

Document 6



Document 7 : L'impact du Smic sur l'emploi

« Lorsque le ministre du Travail de Jacques Chaban-Delmas, Joseph Fontanet, crée le salaire minimum interprofessionnel de croissance (smic) en 1970, il veut non plus se contenter d'assurer aux salariés un minimum de subsistance, mais leur offrir une participation aux « fruits du progrès ». Sans le savoir, il vient de mettre au point une machine à fabriquer des chômeurs. « L'augmentation de 43 % du smic depuis juin 1997 a déjà détruit massivement des emplois peu qualifiés et continuera à le faire dès que l'économie ralentira », assure Eric Chaney, chef économiste de Morgan Stanley pour l'Europe. « Son augmentation trop rapide a largement contribué à maintenir le taux de chômage autour de 10 % », renchérit Michel Pébereau, président du conseil de surveillance de BNP Paribas. Plusieurs études ont mesuré ces dernières années l'impact des hausses du salaire minimal sur l'emploi. Verdict : le relèvement de 10 % du smic coûte entre 40 000 et 300 000 emplois »

Marc Landré, « Faut-il supprimer le Smic ? », L'Expansion, n°714, 01/12/2006

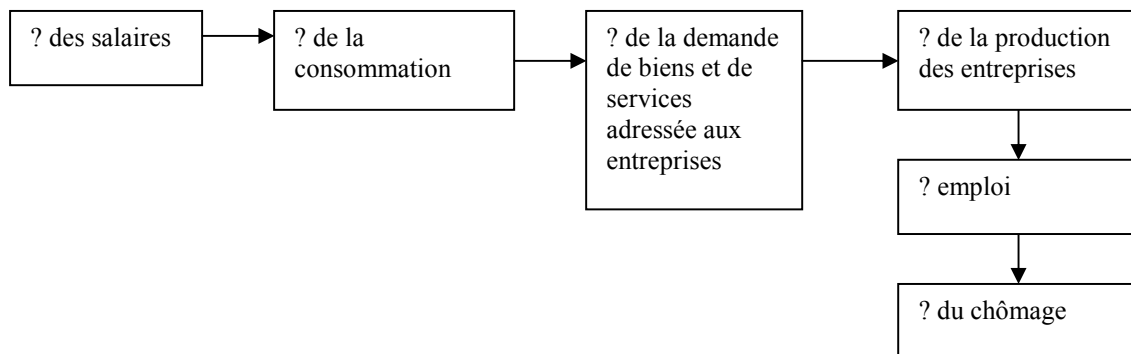
Imaginons que vous soyez chef d'entreprise. Tous vos salariés sont payés au SMIC. Imaginons donc que chacun de vos salariés soit payé 1 300 euros par mois, et que vous ayez 100 salariés. Le gouvernement décide d'augmenter le SMIC de 5%.

- 1) Mettez-vous dans la peau d'un chef d'entreprise, et affectez de manière logique chacun des termes suivants : emploi, coûts de production (2 fois), production, ventes, profit) à la place des points de suspension :

↗ salaires ⇒ ↗ ⇒ ↗ prix ⇒ ↘ ⇒ ↘ ⇒ ↘ emplois

↗ salaires ⇒ ↗ ⇒ ↘ ⇒ délocalisation de l'entreprise, dans un pays où les salaires sont plus faibles ⇒ ↘

- 2) Il est possible de nuancer ce qui vient d'être vu, en montrant que la hausse du SMIC, peut aussi avoir des effets positifs sur l'emploi. Remplissez le schéma suivant en remplaçant les ? par des flèches vers le haut (augmentation) ou vers le bas :



Document 8 : Chômage et qualifications

« Avec 7% de demandeurs d'emploi, en Mai 2007, les 13 pays de la zone euro affichent le niveau de chômage le plus bas depuis janvier 1993. La tendance est bien réelle : le chômage de masse recule en Europe. On se rapproche inexorablement du taux de plein-emploi. Cela ne voudra pas pour autant dire que toutes les offres d'emploi seront satisfaites. Au contraire. De plus en plus de chefs d'entreprise s'arrachent les cheveux pour dénicher et conserver, ensuite, l'oiseau rare. Près de la moitié des recrutements sont, aujourd'hui, difficiles.

Le chiffre de 200 000 offres qui ne trouvent pas preneurs au bout d'un mois est régulièrement cité. Elles concernent tous les niveaux de qualification. Et dans des domaines très variés : bâtiment, travaux publics, hôtellerie, restauration, transports, routiers, informatique, santé, distribution, plasturgie, services à la personne... Pourquoi ces difficultés ? Quelles solutions ? La pénurie de main d'œuvre a plusieurs causes. En particulier, les qualifications des 2 millions de chômeurs ne correspondent pas forcément aux besoins des entreprises »

François Vercelletto, « Chômeurs sans emploi, emplois sans candidats », Ouest-France, 16/07/2007

- 1) Comment peut-on expliquer le fait qu'il y ait à la fois des chômeurs et des offres d'emplois non satisfaites ?
- 2) Quelle peut-être la solution dans ce cadre pour réduire le nombre de chômeurs ?

